



Garantie longue durée sur lave linge

Par **pydjy**, le **19/01/2008** à **13:15**

Bonjour, rnrnVoilà, il ya 2 ans 1/2, j'ai acheter un lave linge chez B.., j'ai pris une garantie longue durée (115euros) pour etre tranquille. Aujourd'hui, mon lave linge est en panne, et d'apres le distributeur, les reparations sont plus cheres que la valeur de la machine, le devis est donc refusé, ils ne font pas les reparations, et me propose un bon d'achhat de 70% de la valeur de mon lave linge. Je suis très en colere, et ne sais pas quoi faire, pourquoi prendre une garantie pour en arriver la. J'aimerais etre rembourser pour acheter ailleur mon lave linge, est ce possible? ou alors, puis-je demander a ce que l'on m'echange mon lave linge, en gros, puis je obtenir plus que ce que l'on me propose?rnrnmerci d'avance